



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/ GOUVERNEUR/CRPMP-NO/2025 DU ~~22 MAI 2025~~ POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE SIX (06) TOILETTES AU CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE RAPIDE D'EMPLOYES DE BUREAU DE GAROUA,
EN PROCEDURE D'URGENCE.**

Financement : BIP MINEFOP, exercice 2025

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement en procédure d'urgence, exercice 2025, le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante, lance un Appel d'offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un bloc de six (06) toilettes au Centre de Formation Professionnelle Rapide d'Employés de Bureau de Garoua, en procédure d'urgence.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement;
- Fondation;
- Maçonnerie-élévation;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Revêtement carreaux ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

4. Allotissement

Les travaux sont en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **9 960 000 (Neuf millions neuf cent soixante mille) de Francs CFA TTC**.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de construction des ouvrages sanitaires.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2025 du MINEFOP. Imputation budgétaire : 59 35 541502 524114.

8. Caution de Soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de deux cent mille (200.000) Francs CFA, établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre et organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112 tél : 222 27 19 49) dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112 tél : 222 27 19 49) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable *des frais d'achat du DAO de vingt mille (20 000) Francs CFA, payable au Trésor Public*

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DCE par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DCE.

11. Remise des offres

*Chaque offre est rédigée en français ou en anglais et devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme CO-LEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis au plus tard le **16 JUIN 2025** à 10 heures précises dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord (porte 112 tél : 222 27 19 49).*

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/ GOUVERNEUR/CRPMP-NO/2025 du **22 MAI 2025** Pour les travaux de construction d'un bloc de six (06) toilettes au Centre de Formation Professionnelle Rapide d'Employés de bureau de Garoua, en procédure d'urgence.

à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les détables maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivants :

- 5 MO pour offre
- 15 MO pour offre
- 5 MO pour offre finale.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels
- JPFF pour les images

12. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être transmises sur la plate-forme coleps:

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.*
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **16 JUIN 2025**, au plus tard à 11 heures précises par la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord dans la Salle de Conférences des Services du Gouverneur de la Région du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois où avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Un critère ne peut être à la fois éliminatoire et essentiel.

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des soumissionnaires

15. critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire

Il s'agit notamment:

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 18 critères essentiels sur 25 ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière (les BPU, le DQE et SDPU));
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- Non-respect du format de fichiers des offres (en cas de soumission en ligne).
- Reçu de la CDEC.

16. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des prestations à réaliser.

Il convient de préciser formellement les modalités de validation d'un critère à partir du nombre de sous-critères respectés.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- Présentation générale de l'offre : Note requise pour valider la rubrique **3 oui sur 5**
- Chiffres d'affaires des trois derniers années : Note requise pour valider la rubrique **1 oui sur 2**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : Note requise pour valider la rubrique **1 oui sur 1**
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires : Note requise pour valider la rubrique **1 oui sur 1**
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (personnels Technique du chantier): Note requise pour valider la rubrique **1 oui sur 1**
- Les matériels essentiels et des équipements de sécurité En cas de location, Carte grise + promesse de location signée du propriétaire) : Note requise pour valider la rubrique **3 oui sur 4**
- Méthodologie : Note requise pour valider la rubrique **2 oui sur 3**

- **Planning :** Note requise pour valider la rubrique **2 oui sur 2**
- **Planning Approvisionnement:** Note requise pour valider la rubrique **1 oui sur 1**
- **Preuves d'acceptation des conditions des Marchés :** Note requise pour valider la rubrique **1 oui sur 1.**
Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à **70%** de oui, sera analysée, soit **16 oui sur les 21 possibles.**

17. Attribution

A l'issue de l'évaluation financière, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant les offres administrative, technique recevables et conformes pour l'essentiel dont l'offre financière évaluée **la moins disant.**

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Nord, au Centre de Formation Professionnelle Rapide des Employés de Garoua et dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord (Porte 111).

Garoua, le **22 MAI 2025**

Le Gouverneur de la Région du Nord
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- DR MINMAP/NO/P. Info
- DR MINEPAT/NO/ P. Info
- D CFPREB/GRA/ P. Info
- CR/ARMP/NO (*P. publication et archivage*)
- PDT CRPMP/NO/P. Info
- CHRONO/ARCHIVES

